

13 membres avec voix délibératives sont présents ou représentés. Le quorum est atteint.

**D. RÉSULTAT DES NOTIFICATIONS ET 2<sup>EME</sup> AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE CONCERNANT LE CLASSEMENT DÉFINITIF DES BIENS SUIVANTS :**

Manuscrits

- *Manuscrit enluminé de la lettre pastorale « Patriotisme et endurance »* du Cardinal Désiré-Joseph Mercier

La notification a été envoyée le 17 juillet 2014 à l'Abbaye des Saints-Jean-et-Scholastique de Maredret, propriétaire et détentrice. Nous avons reçu l'accusé de réception le 23 juillet.

L'Administration propose à la Commission consultative du Patrimoine culturel mobilier de marquer son accord pour le classement définitif de cet ensemble.

Le classement définitif doit être pris avant le 23 mars 2015.

En conclusion, la Commission consultative du Patrimoine culturel mobilier a décidé :  
à l'unanimité des 13 membres présents ou représentés de proposer à Madame la Ministre de la Culture de classer :

- le *Manuscrit enluminé de la lettre pastorale « Patriotisme et endurance »* du Cardinal Désiré-Joseph Mercier avec la qualification de trésor.

Conformément à l'article 4 du décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française, ce bien présente un intérêt remarquable pour la Communauté française, en raison de sa valeur artistique et historique et répond aux critères de classement suivants : la rareté, l'esthétique, la grande qualité de conception et d'exécution, le lien avec l'histoire et l'histoire de l'Art et la reconnaissance du bien par la communauté en tant qu'expression de son identité historique, esthétique ou culturelle.

La description, l'analyse sommaire et la motivation de classement reproduisent l'avis de la Commission consultative du Patrimoine culturel mobilier.



**ARRÊTÉ MINISTÉRIEL CLASSANT LE MANUSCRIT ENLUMINÉ  
DE LA LETTRE PASTORALE « PATRIOTISME ET ENDURANCE »  
DU CARDINAL DÉSIRÉ-JOSEPH MERCIER  
AVEC LA QUALIFICATION DE TRÉSOR**

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française, les articles 4 et 20 ;

Vu la proposition de la Commission consultative du Patrimoine culturel émise le 21 mai 2014 ;

Vu la décision de la Ministre de la Culture de la Communauté française en date du 9 juillet 2014 entamant la procédure de classement du manuscrit enluminé de la lettre pastorale « Patriotisme et endurance » du Cardinal Désiré-Joseph Mercier avec la qualification de trésor ;

Vu la notification faite à la Mère Bénédicte Witz, abbesse de l'abbaye des Saints Jean et Scholastique de Maredret, titulaire et détentrice, par l'Administration en date du 17 juillet 2014 de l'ouverture de la procédure de classement du manuscrit enluminé de la lettre pastorale « Patriotisme et endurance » du Cardinal Désiré-Joseph Mercier avec la qualification de trésor ;

Vu l'avis favorable de la Commission consultative du Patrimoine culturel mobilier émis le 22 octobre 2014 fondé sur un ensemble de considérations auquel il y a lieu de se rallier ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances émis le **04 FEV. 2015** ;

Considérant qu'en effet, les motifs de fait repris en annexe au présent arrêté, motifs tirés de l'avis précité, attestant que le manuscrit enluminé de la lettre pastorale « Patriotisme et endurance » du Cardinal Désiré-Joseph Mercier remplit les conditions visées à l'article 4, al.1<sup>er</sup> et 4 du décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel et doit donc être qualifiée de trésor, en raison de sa valeur artistique et historique et répondant aux critères de classement suivant : l'état de conservation, l'esthétique, la rareté, la grande qualité de conception et d'exécution, le lien avec l'histoire et l'Histoire de l'Art et la reconnaissance du bien par la communauté en tant qu'expression de son identité historique, esthétique ou culturelle.

Qu'il convient, en conséquence, de classer ce bien ;

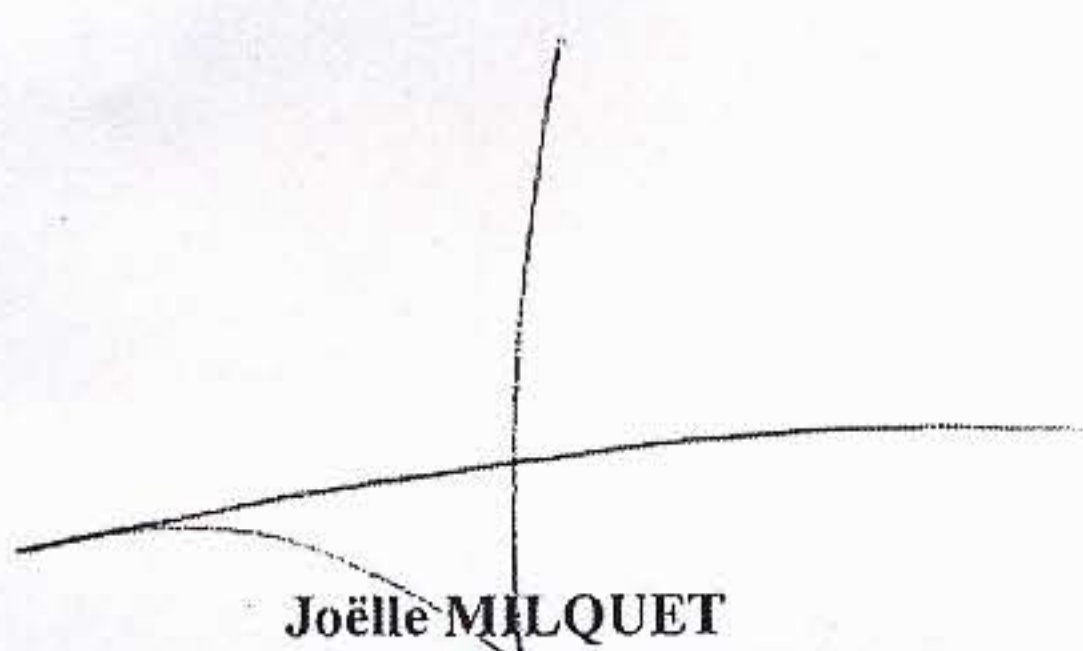
ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : Est classé le manuscrit enluminé de la lettre pastorale « Patriotisme et endurance » du Cardinal Désiré-Joseph Mercier avec la qualification de trésor.

Article 2 : La motivation et la justification du classement du manuscrit enluminé de la lettre pastorale « Patriotisme et endurance » du Cardinal Désiré-Joseph Mercier sont reprises à l'annexe I du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté prend effet le jour de sa publication au Moniteur belge.

Bruxelles, le 17 MARS 2015



Joëlle MILQUET

**ANNEXE I. DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL CLASSANT LE MANUSCRIT ENLUMINÉ DE LA LETTRE PASTORALE « PATRIOTISME ET ENDURANCE » DU CARDINAL DÉSIRÉ-JOSEPH MERCIER AVEC LA QUALIFICATION DE TRÉSOR**

LA DESCRIPTION, L'ANALYSE ET LA MOTIVATION DE CLASSEMENT PRÉSENTÉES CI-DESSOUS REPRODUISENT L'AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL MOBILIER ÉMIS LE 21 MAI 2014 :

Le 4 août 1914, l'armée allemande envahit la Belgique. En perspective de la fête de Noël 1914, l'archevêque de Malines et Primat de Belgique, le cardinal Désiré-Joseph Mercier (1851-1926) rédige une Lettre pastorale s'élevant contre l'invasion de la Belgique par les Allemands et particulièrement destinée à soutenir le moral de la population. La Lettre devra être lue dans toutes les églises de Belgique, toutefois, l'occupant mettra tout en œuvre pour intercepter les envois et empêcher la lecture de cette lettre. Par des chemins détournés, l'écrit finira par atteindre toutes les paroisses de Belgique. Cette attitude de défi face à l'envahisseur lui vaut une grande popularité, même parmi les non catholiques. La lettre rappelait les atrocités commises à Louvain, à Anvers, Dinant... les massacres de curés et de civils mais aussi la défense héroïque des soldats d'Albert I<sup>er</sup> : « C'est qu'en effet nos soldats sont nos sauveurs. Une première fois à Liège, ils ont sauvé la France ; une seconde fois en Flandre, ils ont arrêté la marche de l'ennemi vers Calais : la France et l'Angleterre ne l'ignorent point, et la Belgique apparaît aujourd'hui devant elles, et devant le monde entier, d'ailleurs, comme une terre de héros. »

Les Bénédictines de l'abbaye des Saints Jean et Scholastique à Maredret vont rendre hommage à l'acte héroïque du prélat en décidant de reproduire la Lettre pastorale sous forme d'un manuscrit illustré par l'atelier Saint-Luc de l'abbaye. En réalisant ce travail, les moniales de Maredret participaient également à la résistance vis-à-vis de l'occupant. De l'avis même du Cardinal ayant vu les folios, le 16 août 1916, si les Allemands avaient su cela, l'abbaye et sa communauté auraient courus des risques considérables. Une fois le conflit terminé, le manuscrit sera relié par les soins de l'atelier de reliure de l'abbaye et offert au Cardinal Mercier qui, en remerciement, en fera cadeau aux religieuses.

Dès 1893, la jeune abbaye bénédictine de Maredret va créer un atelier d'enluminure dirigé par Mère Agnès Desclée. Profitant de son expérience de l'art de la peinture et de la miniature, elle va essayer de retrouver les techniques anciennes utilisées par les scribes et les enlumineurs du Moyen Age. Il a fallu de nombreuses années aux sœurs pour se familiariser avec tous les secrets du métier : maîtrise des écritures anciennes, pose de l'or, préparation des pigments. Le grand tournant de l'atelier se situe en 1898, avec l'arrivée d'Adèle Kerger, devenue mère Marie-Madeleine – avec laquelle mère Agnès va constituer le duo qui mènera l'atelier Saint-Luc à une réputation internationale. Celle-ci est due en grande partie à sa production de miniatures. Ces livres et images sont réalisés à la main, la plupart du temps sur un support de parchemin, peau d'animal préparée spécialement pour recevoir texte et images. Si Agnès Desclée avait le don de croquer et de dessiner, Marie-Madeleine Kerger était une remarquable artiste « à qui l'on doit cette authentique « couleur » médiévale qui fait le charme des plus belles productions de Maredret ». L'Atelier Saint-Luc s'est mis prioritairement au service des abbayes bénédictines, de la noblesse belge et de la famille royale, avant de réaliser de nombreuses images de dévotion destinées à être imprimées et diffusées auprès d'un public beaucoup plus large. Des livres manuscrits furent également réalisés par les bénédictines : missels, antiphonaires, rituels à l'usage des moines et des moniales et livres d'heures pour les laïcs. Ces réalisations ambitieuses, la plupart en style gothique, exigeaient un travail d'équipe. A ce jour, mère Bénédicte Witz, l'abbesse actuelle de Maredret perpétue cette tradition séculaire.

La Lettre pastorale enluminée par l'Atelier Saint-Luc de Maredret se présente sous la forme d'un manuscrit relié sous couverture de cuir brun de 23,5 x 25,5 cm, portant sur le plat supérieur les armes épiscopales du Cardinal Joseph-Désiré Mercier. L'intérieur est constitué de 18 feuillets de parchemin représentant 35 folios. Les textes et enluminures sont réalisés à base d'encre de Chine, de couleurs à base de pigments naturels et d'or. Les couleurs sont couvrantes.

C'est à la demande du cardinal Mercier que née l'idée d'éditer le manuscrit de la Lettre pastorale enluminée. Ce qui fut fait en 1921.

L'importance de ce manuscrit dans l'histoire de la Belgique est évidente. Il y a d'abord son contenu, repris intégralement de la Lettre pastorale du Cardinal Mercier, haut fait de résistance contre l'occupant allemand. Chef-d'œuvre de sentiments élevés et de sublime patriotisme, cette Lettre fit une forte impression et son auteur devint une figure marquante de la résistance morale. Elle irrita fortement les Allemands qui n'osèrent pas arrêter le Cardinal. Les sœurs de l'abbaye de Maredret ne seront pas en reste, prenant des risques énormes en retranscrivant sous forme de manuscrit cette lettre en caractère gothique et en l'illustrant. Elle est ainsi le résultat d'une forme inédite de résistance passive et un témoignage unique de la façon dont la guerre était perçue derrière les murs de la clôture. En plus de son incontestable intérêt historique, le manuscrit illustrant la Lettre pastorale constitue sans aucun doute la réalisation majeure de l'Atelier Saint-Luc qui va acquérir au fil des années une réputation internationale. D'une remarquable qualité de conception et d'exécution, elle condense en quelques pages l'impressionnante maîtrise du duo Kerger/Desclée, qui écrivit au début du vingtième siècle l'une des plus belles pages du néogothique belge. Maîtrise non seulement technique, par une réappropriation magistrale du style gothique du XIVe siècle, mais aussi et surtout conceptuelle, puisque les sœurs mettent en œuvre des méthodes d'exégèse médiévale traditionnelles, comme le symbolisme typologique, pour l'appliquer à des événements contemporains : le David belge affrontant le Goliath allemand, par exemple, est l'expression forte d'un pari sur la victoire. Cette originalité, non dénuée d'une certaine forme d'humour, fut sans doute plus reconnue à l'étranger que chez nous puisque de nombreuses réalisations sont conservées aujourd'hui dans des institutions prestigieuses telles que la Bibliothèque Vaticane, la Bibliothèque Nationale à Paris, le Victoria and Albert Museum à Londres. En Belgique, les œuvres de Maredret sont souvent en mains privées, susceptibles donc de quitter à tout moment le territoire pour des pays sensibilisés depuis longtemps à la valeur du « gothic revival ». Par sa valeur exemplative, il est donc impératif que ce témoin exceptionnel de notre histoire puisse être conservé dans son contexte de création, dans l'abbaye qui l'a vu naître. Ces différents éléments justifient les critères de rareté et de reconnaissance du bien par la communauté en tant qu'expression de son identité historique, esthétique ou culturelle.

G. Decoster, Président de l'Association des Amis de l'Abbaye de Maredret.

D. Vanwijnsberghe, Institut royal du Patrimoine artistique

Vu pour être annexé à l'Arrêté ministériel du **17 MAR. 2015** classant le manuscrit enluminé de la lettre pastorale « Patriotisme et endurance » du Cardinal Désiré-Joseph Mercier avec la qualification de trésor ;



Joëlle MILQUET